



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

INFORMATION COLLECTIVE DISPOSITIF D'ACCES A L'APPRENTISSAGE METIERS DE LA PROPRETE et FORMATIONS EN APPRENTISSAGE PROPOSEES PAR LE CFA INHNI

METIERS VISES :

Agent qualifié de services :

Autonome et polyvalent, vous mettez en œuvre vos compétences pour des actions de nettoyage, remise en état ou rénovation. Vous pouvez travailler comme laveur de vitres, agent machiniste et aussi intervenir en milieux sensibles au sein d'hôpitaux, de cliniques, d'ateliers agro-alimentaires ou pharmaceutiques, de laboratoires ou d'établissements publics. Vous assurez l'entretien des locaux en utilisant des techniques professionnelles d'entretien, de remise à niveau et de bio-nettoyage.

Chef d'équipe (finalité) :

Animation d'une équipe d'agents avec une vision d'ensemble sur les missions à accomplir, les délais et les normes de sécurité à respecter.

DISPOSITIF D'ACCES A L'APPRENTISSAGE METIERS DE LA PROPRETE :

Dispositif pris en charge par le Conseil Régional IDF Stage Découverte préalable à l'apprentissage

Dates : du 18/03/2019 au 31/05/2019
Stage en entreprise du 08/04/2019 au 27/04/2019
Stage en entreprise du 18/3/2019 au 31/05/2019

Contenu : remise à niveau, stage en entreprise, techniques professionnelles, simulation d'entretien

Formation visée : **CAP Agent de Propreté et d'Hygiène en apprentissage** ou **BAC pro Hygiène Propreté Stérilisation en apprentissage**. Début possible à partir de juin 2019.

Remarque : les jeunes n'ont pas besoin de rechercher d'entreprise d'accueil, par contre ils auront à réussir un entretien de motivation avec l'entreprise préalable à la signature du contrat d'apprentissage. La rémunération des apprentis dans le secteur de la propreté est supérieure au minimum légal.

Pré-requis :

Avoir entre 16 et 30 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage (à partir de juin 2019) - Intérêt pour le métier - Lire, écrire et comprendre un texte - Respecter les règles et les consignes.

Jeudi 14 février à 9h00

**Espace Maison de l'Emploi de Stains
87 Avenue Aristide Briand 93240 Stains**

Formalités d'inscription à l'information collective :

-> Inscription et envoi de CV par mail à david.morain@plainecommune.fr

Déroulé :

- > **Présentation du CFA INHNI**
- > Présentation du Dispositif d'Accès à l'Apprentissage puis réponse aux questions
- > Echange sur les formations en apprentissage proposées par le CFA INHNI

LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT :

1. Information Collective + remplissage de fiche contact pour les personnes intéressées, le 19 février
2. Retour du dossier de candidature et tests de positionnement (français, mathématiques) au CFA INHNI à Villejuif pour les personnes intéressées sous 8 jours
3. Intégration dans le Dispositif d'Accès à l'Apprentissage des personnes ayant retourné le dossier de candidature et réussi le test de positionnement